

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 9 novembre 2023

Ecole des quatre saisons – Barbery

Présents :	<u>Parents d'élèves</u>	<u>Elus</u>	<u>Enseignants</u>
	Mme Miloche Durant	Mme Briere	Mme Bacquey
	Mme. Pesheur	M. De Coll	Mme Francois
	Mme Robinault	M. Lebouvier	Mme Arthur
	M. Balloche	M. Marie	Mme Sorel
	M. Dumesnil	Mme Onraed (CDC)	M. Goubard

Excusées : Mme Girardeau, Mme Charton (IEN)

Tour de table.

Secrétaire de séance : Mme Miloche Durant

- Ordre du jour** :
- Bilan de la rentrée
 - Règlement intérieur
 - Sécurité des établissements
 - Évaluations nationales
 - Protocole Phare
 - « L'école faisons-là ensemble »
 - Fonctionnement / matériel / travaux
 - Temps périscolaire
 - Coopérative
 - Projets et manifestations

➤ **Bilan de la rentrée** :

- Mesure de sécurité : niveau urgence attentat.

- Données école rentrée 2023

- Nombre d'enfants 130 Nombre de familles 96

	Sept. 2019	Sept. 2020	Sept. 2021	Sept. 2022	Sept. 2023
PS	18	12	15	13	18
MS	15	18	13	14	16
GS	14	13	16	13	13
CP	26	14	11	17	14
CE1	16	23	15	12	19
CE2	16	15	22	15	11
CM1	17	15	15	22	15
CM2	19	17	17	14	24
TOTAL	141	127	125	120	130

- Répartition

PS/MS	24	CE1/CE2	20
MS/GS	23	CE2/CM1	21
CP/CE1	18	CM2	24
- Cantine :

Maternelles	40 inscrits (sur 47 – 85 %)
Élémentaires	76 inscrits (sur 82 – 91 %)
Total	116 inscrits (sur 129 – 89 %)
- Garderie :

Maternelles	25 inscrits (sur 47 – 53 %)
Élémentaires	50 inscrits (sur 82 – 60 %)

Réel présents en moyenne par jour : 40 enfants / jour

- Association des parents d'élèves :

Présidente : Coralie Gaudiniere

Vice-présidente : Christine Miloche Durant

Secrétaire : Ingrid Le Menager Vice-Secrétaire : Marion Brenner

Trésorière : Amandine Rouyer Vice-Trésorière : Marie Guinvarc'h

L'APE apportera une aide financière pour les différents projets, sorties et activités de l'année 2023/2024.

- Mise en place d'un conseil des délégués des enfants (2 élèves par classe du CP au CM2) qui se réunit 2 fois par mois.

- Interphone en panne : organisation compliquée pour gérer l'ouverture des portes de l'école pendant le temps scolaire. Dérangement de la classe de CM2.

➤ Règlement intérieur :

A rajouter dans le règlement intérieur (à l'unanimité).

*Dans le cadre du **protocole de lutte contre le harcèlement**, un enfant peut être écouté (en qualité de témoin) lors d'un entretien réalisé avec un adulte de l'école.*

Les groupes classes sur les réseaux sociaux sont déconseillés dans la mesure où il est interdit d'avoir un compte avant 13 ans et qu'ils aggravent les conflits entre enfants.

➤ Sécurité des établissements :

15 Septembre 2023 : exercice incendie.

PPMS risque majeur prévu le 13 novembre à 12h.

PPMS (accident industriel) : jan 2024

Ex. incendie : mars 2024

PPMS intrusion malveillante « s'échapper » : mai 2024.

M. le Directeur demande l'installation d'une porte à fermeture automatique.

➤ Evaluations nationales CP, CE1 et CM1 :

La passation s'est faite début septembre.

Les enseignants de cycle 2 ont rencontré les parents pour évoquer les résultats de leur enfant.

Prochaine évaluation CP : janvier 2024.

Des évaluations sont mises en place aussi en grande section afin de sécuriser l'entrée en CP. Le PPRE est un **plan d'actions individualisées**. Il est mis en place quand l'enseignant détecte chez votre enfant des difficultés risquant de le gêner dans sa scolarité. Il prévoit des actions pour aider votre enfant à acquérir des connaissances et des compétences précises. Aides possibles : APC, RASED, médecin scolaire.

➤ **Protocole Phare** : [lien gouvernement](#)

Le programme phare est un plan de prévention du harcèlement fondé autour de 8 piliers et à destination des écoles et des collèges.

9 novembre journée « non au harcèlement ».

La méthode de la préoccupation partagée a été mise en place au sein de l'école, elle a pour objet de déconstruire la pression exercée par le groupe sur chacun de ses membres.

➤ **« Notre école, faisons-là ensemble »**

Démarche qui s'adresse à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Elle doit permettre de dégager des solutions à des problématiques, à des situations pour améliorer la réussite des élèves.

Les 3 étapes : concertation – élaboration du projet – soutien financier.

L'école s'engage à faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves : le projet portera autour de la cour (végétalisation, marquage au sol ...).

Le but est de déposer un projet afin d'obtenir un budget pour embellir la cour.

Les enfants, par l'intermédiaire du conseil des délégués, ont commencé à réfléchir sur le sujet et ont proposé des idées.

Le lundi 4 décembre : réunion avec la communauté éducative pour proposer les idées et une feuille de route.

➤ **Fonctionnement-matériel-travaux** :

- Problème dans les toilettes → intervention rapide
- Infiltrations constatées dans l'école au niveau du bureau du directeur, ainsi que dans la salle de classe de Mme François.
- Changement anti-pince doigts dans différentes classes.
- Réunion avec la Communauté de Communes prévue le 14/11/2023 : le problème de communication pourra être soulevé à ce moment.
- Demande d'une porte automatique dans le hall d'entrée afin d'éviter tout oubli de fermeture.
- Pas de retour sur la dératisation qui a eu lieu.
- Matériel informatique vétuste.
- Demande de répéteur wifi.
- Salle 3 : ossature vétuste, des dalles bougent.
- Odeur désagréable en salle 1.

➤ **Temps périscolaire (cantine – garderie)** :

- Cantine : Une augmentation aura lieu au 1^{er} janvier 2024.
Aucun remboursement ne pourra être effectué si grève des enseignants.

- Garderie : Le matin une deuxième personne est présente à partir de 7h45.
- Bibliothèque : Un règlement intérieur va être mis en place afin de permettre aux élèves de prendre conscience de l'importance du matériel mis à disposition dans l'école. Un budget de 800€ a été dégagé pour permettre le rachat de livres.

➤ **Coopérative** : Les comptes ont été vérifiés au mois de septembre par un enseignant et un parent d'élève ainsi que par le comptable de l'OCCE. Le bilan est visible sur le site de l'école. La cotisation à la coopérative scolaire reste inchangée : 13 € par enfant, 22 € pour deux enfants, 27 € pour trois enfants.

Taux de participation 85 %.

➤ **Sorties scolaires et manifestations** :

- Septembre : sortie à la forêt de Grimbosq classe CM2.
- Élections des délégués chez les élémentaires.
- Semaine du goût : du 16 au 22 octobre – toute l'école.
- Photographe : 14 11 2023.
- Novembre piscine pour les grandes sections avec Mme Francois.
- Novembre piscine pour les CE2-CM1 avec Mme Goupil.
- Cinéma en décembre pour tous les élémentaires.
- Marché de Noël et chants : Annulés car plan vigipirate en vigueur.
- Janvier/mars piscine pour les CP-CE1 avec Mme Bacquey.
- Janvier/mars piscine pour les CM2 avec Mr Goubard.
- Les Cm2 à Clécy du 3 au 6 juin.
- Classe de mer en juin : projet mis en attente pour le moment, le bâtiment étant en rénovation.
- Fête de l'école : 29 juin 2024.
- Divers projets et sorties qui restent à déterminer.

Mme Arthur ne se rendra pas à la piscine avec sa classe, mais cela relève d'une décision d'équipe au vu de la répartition des classes. Les CE1 et CE2 ne sont pas prioritaires dans les directives officielles.

Le bus étant à présent facturé, (exemple : sortie Grimbosq → 90 €), une aide exceptionnelle a été accordée en conseil de mairie.

Questions à soulever auprès de la CDC :

- Monsieur le Maire de Barbery soumet l'idée d'une demande d'audit global sur l'école toute entière.
- Problèmes récurrents dans les WC : ne serait-il pas possible de bénéficier d'un traitement préventif plutôt que curatif ?
- Demande de dératisation : où en sommes-nous ?